

Projet R.E.C.I.F 17

Récifs artificiels Expérimentaux de Chardonnière
Immergés pour la Faune marine en Charente-Maritime



Lettre d'information n°7 – mars 2014

Cette lettre constitue le média d'information des usagers et des acteurs de la bande côtière de Charente-Maritime désireux de suivre l'évolution du projet d'immersion de récifs artificiels sur nos côtes.

L'étude de faisabilité d'une immersion de récifs artificiels en Charente-Maritime a débuté en 2010. Ce projet est porté par les pêcheurs professionnels qui bénéficient de l'appui technique du CREA. Le travail collaboratif réalisé avec l'ensemble des acteurs de la bande côtière a fait ressortir la nécessité d'une immersion expérimentale qui doit permettre de valider les choix techniques et de bâtir le cadre de la gouvernance en préparation d'un éventuel projet d'immersion de plus grande ampleur.

L'année 2013 a été mise à profit pour finaliser les différents dossiers réglementaires obligatoires pour avoir l'autorisation d'immerger des récifs artificiels :

- Régime de Déclaration au titre du Code de l'Environnement
- Etude d'impact valant étude d'incidence et Etude d'incidence Natura 2000
- Dossier de demande de Concession d'Occupation du Domaine Public Maritime en dehors des ports.

Ces différents dossiers ont été réalisés par le bureau d'étude Créocéan en collaboration avec le laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle, du CREA et du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages marins de Poitou-Charentes.



Le dossier a été déposé à la préfecture en début d'année. Elle sera chargée de le diffuser auprès des différentes administrations. L'instruction devrait prendre entre 6 mois et 1 an. Elle se conclura par une enquête publique.

Calendrier prévisionnel : Le délai de l'instruction sera mis à profit afin de préparer le dossier de financement de la prochaine étape du projet, à savoir la fabrication, l'immersion et le suivi pendant 5 années des récifs artificiels. Cela permettra également de réaliser un travail de prospection afin d'identifier les futurs partenaires techniques et financiers.

Programme réalisé avec la participation financière de :

Contact :
Cédric Hennache - Chargé d'études
05 46 47 51 93 / creaa@wanadoo.fr

